

Bulletin de liaison

EDITO

Chers adhérents

Voici l'année 2024 qui se termine dans un contexte politique complexe tant sur le plan international que national. On peut alors s'interroger sur l'avenir de chacun et particulièrement pour les personnes les plus vulnérables de notre société dont les personnes en situation de handicap. A l'heure où les restrictions budgétaires guident les décisions, nous devons rester attentifs au respect de nos droits et de nos besoins pour vivre en société.

Nous serons attentifs à protéger nos droits et à défendre les intérêts des personnes malentendantes et sourdes par nos actions militantes tout au long de la nouvelle année 2025 grâce à la mobilisation du bureau, du conseil d'administration et de tous les membres de l'association Oreille et Vie, avec le soutien de notre fédération nationale, Surdifrance.

2025 sera encore une année riche de projets pour l'association et nous vous dévoilerons nos intentions lors de notre prochaine assemblée générale, prévue le 9 février 2025 à Auray. Cette AG sera l'occasion de renouveler les membres du Conseil d'Administration, je reformule le vœu que certains d'entre vous puissent venir étoffer l'équipe actuelle qui a besoin de renfort, pensez-y : c'est dans la pérennité de nos actions et de notre visibilité sur le territoire que nous mènerons les combats en faveur de la déficience auditive...

Nous espérons vous voir nombreux le 9 février prochain et d'ici-là, nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année.

A très bientôt

Nelly SEBTI

Présidente

Sommaire

Financement des aides auditives en europe.....	3
Article Audiologie Demain 29-30 novembre 2024.....	3
Le SDA aligné avec l'analyse de l'IRDES.....	5
Enquête Accès à la culture.....	6
Badges sourds-malentendants en milieu hospitalier.....	8
L'accessibilité au Festival Interceltique de Lorient.....	11
Les forums de l'automne.....	13
Activités Adhérents.....	15
Projet 2025 : "Café-rencontres".....	15
Succès pour le 1er café-rencontre : partage et convivialité.....	15
Quelques photos de rencontres adhérents à Vannes.....	16
Informations pratiques.....	16
Sous-titre en direct sur France Info TV.....	16
Voyages en train : Annonces accessibles sur téléphone.....	17
Agenda.....	18

Festival Interceltique Lorient : Une partie de l'équipe accessibilité avec le député Damien Girard.



FINANCEMENT DES AIDES AUDITIVES EN EUROPE

Article Audiologie Demain 29-30 novembre 2024

Il nous a semblé intéressant de porter à la connaissance de nos adhérents cet entretien publié dans la revue Audiologie Demain. Il résume un document plus long, plus complet et plus technique publié dans le numéro 293 de la revue « Questions d'économie de la Santé » d'octobre 2024. Le chercheur interrogé dans l'entretien ci-dessous, Sylvain Pichetti, est économiste de la Santé et directeur de recherche à l'IRDES. (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé - Paris)

« La France a le modèle de financement des aides auditives le plus favorable »

L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) a récemment publié, dans ses Questions d'économie de la santé, les résultats d'une étude comparant le système de financement des aides auditives de quatre pays d'Europe, dont la France. Retour sur les principaux enseignements, avec Sylvain Pichetti, directeur de recherche à l'IRDES et premier auteur de ces travaux.

Propos recueillis par Bruno Scala / Audiologie Demain

Audiologie Demain : Vous avez récemment publié une analyse comparant différents modèles de financement des aides auditives et leur accessibilité. Qu'est-ce qui a motivé votre intérêt et celui de l'IRDES pour ce thème ?

S. Pichetti : Cette étude s'inscrit dans un projet plus large, baptisé Compatec, qui vise à comparer la solvabilisation de différentes aides techniques : les fauteuils roulants, les aides visuelles (loupes, afficheurs Braille, etc.) et les aides auditives.

Pourquoi les aides auditives ? Parce que selon les pays, le taux de recours aux aides auditives est assez variable : en 2022, il était de 34 % en Belgique, 37 % en Suède, 46 % en France, et 53 % au Royaume-Uni. Il nous a paru intéressant d'analyser les causes de ces différences.

Pourquoi ces quatre pays ?

Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils sont relativement comparables à la France, et ont fait l'expérience récente de réforme dans les différents secteurs étudiés dans le cadre du projet Compatec. La Belgique et l'Angleterre avec les fauteuils roulants notamment, la Suède a lancé sa réforme du libre choix pour les aides auditives, et en France, le 100 % Santé a été lancé.

Les modèles sont-ils différents d'un pays à l'autre ?

Il y a deux grands systèmes. L'un est basé sur la distribution privée, c'est le modèle de la France et de la Belgique. En France, l'offre est scindée en deux paniers, tandis qu'il n'y a pas de régulation en Belgique. Quant au financement, il est également différent. En Belgique, il repose sur la solidarité nationale. Il existe des compléments santé, mais pas sur le poste des aides auditives pour adulte. En France, le financement est mixte.

L'autre système repose sur une distribution publique. Le reste à charge est nul ou très faible. Mais en contrepartie, on observe un manque de diversité de l'offre et une moindre qualité des aides auditives.

En Angleterre, le catalogue est le fruit d'un appel d'offres à l'échelle nationale auquel répondent les fabricants. Ce système permet de négocier les prix. En Angleterre, une aide auditive coûte ainsi 50 € environ. On peut être ébloui par ce prix au premier abord, mais avec le suivi, il faut compter 420 €, aux frais du NHS. (*NHS = National Health Service, système de santé public*) Autre inconvénient de ce système, c'est que, selon les experts que nous avons interrogés, l'offre accuse un retard technologique de 10 ans environ. En outre, le NHS ne propose que des contours d'oreille non rechargeables, ce qui ne correspond pas aux attentes des patients.

En Suède, le modèle fonctionne également par appels d'offres, mais régionalisés, ce qui ne permet pas de négocier aussi bien les prix. En outre, cela entraîne une forte disparité de l'offre en fonction des régions.

Par ailleurs, ce système public s'accompagne de longues files d'attente. En Suède, dans certaines régions, des patients attendent jusqu'à deux ans avant de pouvoir s'équiper. Certains sont décédés avant même de pouvoir obtenir leurs aides auditives !

Dans votre analyse, vous écrivez que la France est le modèle le plus « favorable » ? Qu'entendez-vous par là ? Est-ce en termes de taux d'appareillage ? De solidarité ?

C'est une appréciation multidimensionnelle. Nous avons regardé la diversité de l'offre, sa qualité, et le reste à charge.

Si l'on considère le panier de soin équivalent au 100 % Santé, la diversité de l'offre est plus importante dans le système privé adopté par la France et la Belgique. Comme dit précédemment, le système des appels d'offres réduit cette diversité. La qualité est également meilleure. En France et en Belgique, on est sur des produits de gamme moyenne : en général il s'agit de l'avant-dernière gamme des fabricants, qui date donc d'environ 5 ans. C'est mieux qu'en Angleterre. En France, ce panier est en outre plus sollicité qu'en Belgique (40 % contre 25 % respectivement).

Concernant le panier libre, il n'y a aucun financement au NHS (Angleterre) ou en Suède (à part des vouchers dans certaines régions). En France, même la situation la plus défavorable, où la complémentaire ne rembourse que le ticket modérateur (*c'est le minimum légal, NDLR*), offre une meilleure prise en charge qu'en Belgique.

En considérant ces différents paramètres, la France offre le modèle le plus favorable.

Pourtant, vous écrivez dans votre analyse : « Le périmètre de solidarité du 100 % Santé français n'est pas universel : il est fondé sur le financement par les assureurs privés qui répercutent le coût sur les cotisants, et exclut les personnes sans couverture complémentaire ». Quel serait donc le système parfait ?

Tout dépend de ce que l'on souhaite privilégier. L'objectif est-il de réduire la dépense publique ? Ou bien cherche-t-on ce qui est le mieux du point de vue de l'utilisateur ? C'est plutôt sous ce deuxième angle que nous avons étudié la situation. Au début de notre étude, nous étions plutôt éblouis par le système d'appel d'offres des Anglais, qui parvenaient ainsi à payer leurs aides auditives beaucoup moins cher qu'en France. Mais les contreparties sont vraiment importantes, notamment les files d'attente.

Outre des délais courts, un modèle idéal propose une grande diversité de produits, de bonne qualité, et une solvabilisation publique peu dépendante des complémentaires santé.

Le modèle français s'est beaucoup amélioré, avec un doublement du financement de l'Assurance maladie obligatoire par rapport à la base de remboursement qui prévalait avant la mise en place de la réforme, ou encore la mise en place de prix limites de vente.

Mais le système français n'est pas idéal, loin s'en faut. D'abord parce que le remboursement n'est pas universel, il exclut les personnes sans couverture – même si le taux de couverture est très élevé. En outre, il peut induire une augmentation des primes des contrats individuels des personnes âgées, qui sont déjà des contrats qui couvrent moins et avec une prime tarifée à l'âge. Ces primes pour les plus de 65 ans ont fortement augmenté entre 2019 et 2021, et le 100 % Santé a pu y contribuer. C'est la conséquence du déport du remboursement sur les complémentaires. C'est vraiment un choix différent par rapport aux autres pays qui font davantage porter le financement sur la solidarité nationale.

Enfin, un système idéal, ce serait le système français avec du 100 % Santé ?

Ce pourrait être ça. Mais compte tenu des contraintes qui pèsent sur les finances publiques, on essaie de rester un peu réaliste.

Dans votre analyse, vous esquissez aussi des points de vigilance ou d'amélioration du système. Quels sont-ils ?

La gratuité peut induire des dérives et des fraudes. Et il faut rester vigilant sur ce point, peut-être en revoyant l'encadrement et en régulant la profession d'audioprothésiste... C'est un enjeu important. Pour améliorer le système, un autre enjeu consiste à faire évoluer le panier de soin sans reste à charge, afin qu'il épouse le progrès technique. C'est aussi une réflexion qu'entreprend le NHS (Angleterre), mais ils sont confrontés à un dilemme : d'un côté, ils sont très contents de leur système qui permet de réduire les prix, et de l'autre, ils se disent que le rechargeable pourrait avoir du sens.

Le dernier point de vigilance est de veiller à ce que les primes des complémentaires restent accessibles pour les personnes âgées. Il existe des leviers, comme l'extension de la complémentaire santé solidaire (CSS) à cette population, pour qu'elle bénéficie d'une couverture à moindre coût. Il s'agit d'ailleurs d'une préconisation du rapport sénatorial sur le thème "Complémentaires santé, mutuelles : l'impact sur le pouvoir d'achat des Français", rapport remis en septembre 2024 par le sénateur X. Iacovelli.

Le SDA aligné avec l'analyse de l'IRDES

Dans un communiqué publié le 17 octobre 2024, le SDA (Syndicat des Audioprothésistes) a fait savoir qu'il était en accord avec les conclusions de l'IRDES, notamment concernant les points de vigilance. Le syndicat se réjouit par ailleurs que cette analyse valide le modèle français, à l'élaboration duquel il a participé.

« La réforme du « 100 % santé » a permis d'améliorer considérablement l'accès aux équipements auditifs. En témoigne la forte hausse des patients appareillés, + 73 % entre 2019 et 2021, soit près de 800 000 personnes appareillées par an, contre 447 000 en 2019. La pérennité de son succès réside dans une action résolue au service de la régulation et l'encadrement de la profession. » (extrait du communiqué SDA)

ENQUETE ACCES A LA CULTURE

INFOSENS, service public en faveur de l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, a mené fin 2023 une enquête sur l'accès aux spectacles vivants de ce public dont nous présentons une synthèse du résultat ainsi que l'infographie.

L'objectif de cette étude était d'estimer la part des publics sourds et malentendants qui tente d'accéder à ces spectacles, les obstacles qu'ils peuvent rencontrer et qui peuvent les décourager d'aller vers ce pan de la culture, mais aussi les solutions qu'ils aimeraient voir mises en œuvre pour pallier ces difficultés.

Profil des personnes interrogées :

Parmi les 301 personnes qui ont répondu, 70 % sont des femmes, et 30 % des hommes. Les répondants représentent toutes les catégories d'âge avec la moitié des personnes ayant plus de 55 ans, 64 % se désignent comme sourds (dont 37% sourds de naissance) et 36 % comme malentendants. Parmi les personnes devenues sourdes ou malentendantes au cours de leur vie, l'âge moyen d'apparition de la surdité des répondants est de 32 ans.

84 % pratiquent **le français oral**, 28 % la **LSF (langue des signes française)** et 19 % la **LfPC (langue française parlée complétée)**. Enfin, 89 % des répondants portent un **appareil** ou un **implant**.

Près de la moitié des personnes répondantes pratique une activité artistique et est donc intéressée par le milieu des arts vivants

Utilisation hétérogène des dispositifs d'accessibilité :

En ce qui concerne la **BIM (boucle induction magnétique)**, près de la moitié (49 %) des 269 répondants portant un implant ou un appareil n'ont jamais eu l'occasion d'utiliser de BIM dans une salle de spectacle. Pour les 51 % restant (136 personnes ayant eu l'occasion d'utiliser la BIM), seuls 38% ont trouvé que l'expérience était concluante et enrichissait le spectacle. Le reste (62 %) n'a pas trouvé l'expérience satisfaisante. Les moins satisfaites sont les sourds de naissance, tandis que les devenus malentendants apprécient davantage l'utilisation des BIM. Parmi les raisons évoquées, se trouve notamment le fait que les personnes travaillant dans les salles ne semblent pas toujours suffisamment formées à leur utilisation.

En ce qui concerne les **gilets vibrants**, 80 % n'ont jamais eu l'occasion de les tester. 59 personnes les ont testés avec un taux de satisfaction de 53 % (principalement les sourds de naissance).

Parmi les répondants pratiquant la **LfPC**, 37% ont eu l'occasion d'assister à des spectacles l'utilisant. Elles étaient en majorité satisfaites. Parmi les personnes pratiquant la **LSF** 88 % ont pu assister à une représentation où la **LSF** était utilisée. 76 % considèrent que cela a enrichi leur expérience

Synthèse des résultats :

Cette enquête révèle les difficultés rencontrées par les personnes sourdes et malentendantes lorsqu'elles souhaitent assister à des spectacles vivants (théâtre, danse, concert, etc.) et les solutions proposées pour améliorer l'accessibilité.

Il est constaté que, si la demande est importante, les dispositifs d'aménagements sont répartis de façon très hétérogène dans les salles, et lorsqu'ils existent, sont difficilement utilisés, par manque de formation des professionnels, ou par difficulté d'accès à l'information.

Une conclusion de cette étude indique le besoin d'une meilleure sensibilisation des professionnels culturels concernant la surdité, ceci afin qu'ils soient mieux informés sur les habitudes à prendre et les outils à utiliser pour faciliter l'expérience du spectateur en rendant les spectacles plus accessibles.

Quelques pistes : davantage d'aménagements dans les salles, meilleure répartition sur le territoire, formation des professionnels du monde de la culture, améliorer l'accès à l'information sur les dispositifs d'accessibilités des spectacles vivants

Détail de l'enquête disponible sur : <https://www.infosens.fr/wp-content/uploads/2024/01/Enquete-INFOSENS-acces-au-spectacle-vivant-des-personnes-sourdes-et-malentendantes.pdf>

(Données provenant du site Infosens : <https://www.infosens.fr/>)



BADGES SOURDS-MALENTENDANTS EN MILIEU HOSPITALIER

Dans le but d'améliorer la qualité de la relation et des soins des personnes malentendantes et sourdes au sein des établissements sanitaires, l'Association de malentendants SOURDINE, basée à Fouesnant dans le Finistère et membre de la fédération Bucodes SurdiFrance, a obtenu en 2018 un financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) BRETAGNE pour la réalisation de badges permettant d'identifier les patients avec une déficience auditive auprès des professionnels de santé.

Ces badges sont conçus pour pouvoir être portés lors d'un examen, IRM ou au bloc opératoire.

Les objectifs visés sont :

- 1- D'adapter la communication à la personne malentendante
- 2- De diminuer le stress et les angoisses du patient malentendant/sourd lors des examens et interventions chirurgicales.
- 3- De diminuer les évènements indésirables dans le cadre des consultations ou hospitalisations,

Cette initiative a été déployée au départ sur le CHIC (Centre Hospitalier de Cornouaille) de Quimper en concertation avec l'ARS et progressivement des badges ont été distribués avec plus ou moins de succès sur d'autres établissements hospitaliers en Bretagne dans le cadre de notre collectif d'associations de malentendants « Surdibreizh ». Nous n'avons pas réellement d'indicateurs montrant le taux d'utilisation et de satisfaction des utilisateurs.



En ce qui concerne le **Morbihan**, ce badge a été proposé au **GHBS** (Groupe Hospitalier Bretagne Sud) de Lorient et au Centre Hospitalier de Noyal Pontivy par Oreille-et-Vie. Le Centre de Pontivy a refusé son utilisation estimant qu'il stigmatisait les patients déficients auditifs.

Un essai a été fait au GHBS mais suite à une blessure à cause du collier, la direction des relations avec les usagers a opté pour un badge autocollant élaboré avec HandiAcces Morbihan (photo badge ci-contre), ce badge a été primitivement déployé dans les services de chirurgie et aux urgences du GHBS.

Oreille et Vie a mobilisé le collectif des associations du GHBS pour faire avancer le projet sur cet établissement et faire connaître le badge à toutes les associations.

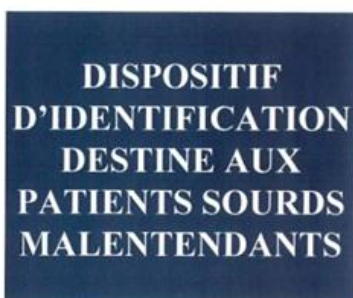


A Lorient lors de votre hospitalisation ou en cas de consultation, après avoir mentionné votre surdité, un autocollant pourra vous être remis, comme expliqué sur le document ci-après. N'hésitez pas à le

réclamer, tous les services n'étant probablement pas encore équipés. Lors de votre sortie, le questionnaire de satisfaction présenté vous sera remis.

A Vannes, le projet n'a pas encore été mis en place par manque de bénévoles au niveau de l'association. Néanmoins le badge a été récemment remis à la direction des usagers du CHBA (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique) de Vannes afin d'envisager son développement sur le site avec l'aide d'Handi Accès Morbihan qui intervient régulièrement sur le site.

En cas d'hospitalisation ou de consultation à l'hôpital, pour préciser votre besoin d'adaptation et avoir plus d'information, il convient de contacter Handi Accès Morbihan au 02 97 06 76 16 ou par mail à : HandiAccesMorbihan@ghbs.bzh.



Dispositif d'identification destiné aux patients sourds/malentendants

L'autocollant d'identification des patients sourds/malentendants est à remettre au patient lors de son arrivée dans le service et l'accompagnera jusqu'au Bloc / Examen / Imagerie.

L'utilisation est notamment indiquée dans le cas où l'appareil / implant auditif doit être enlevé pour des raisons médicales et/ou d'hygiène.

Cet autocollant permet de rendre visible le handicap des personnes déficientes auditives afin de permettre à tout professionnel d'adapter sa prise en soins.

Autocollants

Questionnaires d'évaluations



DCPPRUC - TEST V1 - GN 12 / 2021

Questionnaire de satisfaction

Dispositif d'identification destiné
aux patients sourds/malentendants



1- Au GHBS dans lequel vous avez eu une consultation ou un séjour



Le dispositif d'identification vous a été proposé dès votre admission			
Les professionnels de santé du GHBS ont pris en compte votre surdité			
Les professionnels de santé du GHBS ont connaissance de sa fonction			
Le dispositif d'identification vous a accompagné sur votre parcours médical			

2- Votre stress lié à la communication avec les professionnels de santé



Le dispositif d'identification vous a facilité les échanges avec les professionnels de santé du GHBS, une attention a été portée à votre handicap			
Vous vous êtes senti(e) plus rassuré (e) pendant les examens ou votre séjour			
Vous vous êtes senti(e) acteur de votre parcours de soins			
Vous vous êtes senti(e) stigmatisé(e) par le port du dispositif d'identification			

3- L'utilité du dispositif d'identification



Le dispositif d'identification permet de prendre en compte votre surdité dans vos échanges avec les professionnels de santé du GHBS			
En feriez-vous la promotion auprès d'une personne malentendante de votre entourage			
Vous aimez le design du dispositif d'identification			
Vous aimez la taille du dispositif d'identification			

4- Globalement, vous êtes satisfait(e) de cette initiative



L'ACCESSIBILITE AU FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

Article de Cécile, responsable de l'équipe Accessibilité du FIL :

« C'est avec pas moins de 7 lieux accessibles aux personnes en situation de déficience auditive et davantage encore avec les autres handicaps que le festival de Lorient s'est déroulé cette année entre le 10 et le 18 août. C'est aussi avec pas moins de 24 bénévoles dont 16 habitués que l'équipe Accessibilité a pu de nouveau être présente au fil des jours. Je cite aussi nos 6 intervenants (Marc, Maxim, Jeanne, Thierry, Éric et Blandine) volontaires pour nous apporter leurs connaissances et compétences soit pour sensibiliser les bénévoles du FIL aux handicaps, soit pour montrer comment le matériel adapté s'utilise, soit apporter leur œil avisé et leurs conseils précieux concernant l'accessibilité en général.



Nous avons donc coorganisé avec Claire G., la salariée saisonnière chargée du DDETS, Développement Durable ET Solidaire (gestion des déchets, solidarité, prévention et accessibilité) la réunion de sensibilisation à 7 handicaps. Nous les avons présentés en 2h30, il s'agissait du handicap visuel, auditif, psychique, intellectuel, physique, de l'autisme et des troubles développementaux du langage. Cette réunion a eu lieu le jeudi 4 juillet en début de soirée à la Maison de l'Agglo de Lorient. Elle était destinée aux bénévoles Accueil, Prévention et Accessibilité et responsables bénévoles des autres équipes. (Merci à Claire pour son investissement et disponibilité).

Puis est venue la réunion de fonctionnement de l'équipe Accessibilité du vendredi 8 août où nous avons distribué les dotations, vu le fonctionnement pour toute la semaine et vu en tout dernier temps, la manipulation du matériel auditif.

Ensuite la mise en route de chacun des sites ou zones s'est faite parfois de façon désagréable mais elle s'est réalisée et a plutôt bien fonctionné. Chacun des bénévoles s'est investi et a respecté le plus possible nos valeurs ; à savoir accueillir le festivalier en situation de handicap et le renseigner au mieux des capacités, compétences et connaissances de chacun. J'en profite ici pour leur renouveler toute ma gratitude et reconnaissance d'être présents, présentes à nos côtés.

En accessibilité auditive, nous avons :

- sur la Place des Pays Celtes : le stand Accessibilité principal, le guichet d'accueil (d'Axe audio), les badges : Je connais des signes en LSF, une interface de communication en LSF sur la scène et une BIM à la zone PMR
- au Théâtre : les récepteurs HF du théâtre avec casques ou colliers du théâtre
- à l'espace Jean-Pierre Pichard : les récepteurs HF du Collectif des festivals
- au CinéFIL : les récepteurs HF de l'association Oreille et Vie
- à la CCI : le mobile connect
- au Kleub : une BIM autour de la zone PMR
- au Quai Bretagne : le mobile connect

Sur Le Kleub et le Quai Bretagne, aucun bénévole Accessibilité n'était présent ; sinon sur les autres sites, il y avait de 1 à 3 bénévoles pour chaque créneau nécessaire et ce du dimanche soir 11 au dimanche soir 18.

En tant que responsable bénévole, mon investissement consiste, dans un premier temps à recenser les besoins en lien avec les membres salariés du FIL et les autres responsables bénévoles et dans un second temps à répartir chacun des bénévoles Accessibilité sur les différents sites, tout en s'assurant du bien-être de chacun. Cela représente un « paquet d'heures » bénévoles.

Les besoins sont nombreux et divers : sensibiliser au handicap, savoir combien de bénévoles je dois positionner à tel endroit, bien connaître chacun/chacune des bénévoles et leurs disponibilités, positionner au moins un bénévole connaissant à la fois du matériel et des relations intra-festival, recenser le nombre de repas par jour, « ranger » ces informations dans un grand et beau planning, se coordonner avec les différents salariés ou responsables bénévoles intervenants autour des différents sites ou zones, effectuer les mises en route de chaque site/zone en début de festival et récupérer le matériel en fin de festival, assister aux réunions quotidiennes entre responsables bénévoles et les directeurs du festival, s'entretenir avec différentes personnes qualifiées.

Pour le moment, cet investissement reste un plaisir et le réaliser nous-mêmes est plus porteur et adapté à nos besoins, il est cependant conséquent.

Pour conclure, grâce à nos prédécesseurs qui ont amorcé tout ce travail, notre investissement est désormais reconnu des salariés et des autres responsables bénévoles du festival. »

Cécile Ferrand



Offres d'accessibilité.

LES FORUMS DE L'AUTOMNE

Chaque année, dès le début du mois de septembre, Oreille et Vie est mobilisée par différents « **forums des associations** », parfois appelés « Fête des associations comme à Lorient..

La rentrée 2024 n'a pas dérogé à la règle et deux petites équipes se sont mobilisées pour assurer les permanences aux stands à Vannes et à Lorient, le 7 septembre.

Il s'est ajouté un autre forum, « **Les accessibles** », les 14 et 15 novembre au Parc des Expositions de Lanester. Il était organisé par le **HIT** (Handicap Innovation, Territoire), projet piloté par Lorient Agglo pour inciter les entreprises à innover dans le domaine de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'intérêt de notre participation à ces forums est de faire connaître l'association, et au-delà les possibilités de prise en charge des difficultés entraînées par la surdité, à un public qui ne pousse pas la porte de nos permanences. Souvent les personnes découvrent notre existence en passant devant le stand et prennent alors contact.

A Vannes et à Lorient en septembre ce sont 30 à 35 personnes qui se sont arrêtées pour demander conseil, se renseigner. Trois adhésions ont été réalisées à suite de ces forums. Quelques adhérents passent chaque année sur notre stand pour échanger quelques minutes, des visites très appréciées.

Aux Accessibles ce sont beaucoup de responsables politiques, de services ou d'associations qui sont venus nous saluer et s'informer de nos actions.. Mais il y a eu aussi des personnes en situation de surdité cherchant des solutions à telle ou telle difficulté.

Les questions les plus fréquentes portent sur l'appareillage : quelles démarches faire ? pourquoi je n'entends pas mieux avec mes appareils ?

Nombreux aussi sont ceux qui se plaignent d'acouphènes : nous pouvons les orienter vers telle ou telle équipe professionnelle.

Comme chaque année nous avons eu fréquemment la question : « Où puis-je apprendre la langue des signes ? ». Il est important de connaître les motivations de la personne pour bien l'orienter... et parfois détruire des idées fausses.

Les documents qui sont mis à disposition attirent bien des personnes, notamment ceux de la JNA (Journée Nationale de l'Audition) sur les acouphènes et l'hyperacousie et l'échelle des décibels et bien sûr notre dépliant Oreille-et-Vie. Parmi les documents de Surdifrance « Comment parler à un malentendant » a été remis à de nombreux visiteurs, ainsi que le guide « S'équiper en appareil auditif » (document papier ou lien vers le site de Surdifrance https://www.surdifrance.org/wp-content/uploads/2024/03/GUIDE_APPAREILLAGE_AUDITIF-SURDIFRANCE_2024_WEB.pdf)

Ce sont souvent des occasions d'échanges intéressants. Je pense à cet ancien instituteur qui s'est formé aux problèmes de malvoyance puis de surdité pour mieux intégrer ses élèves atteints de ces handicaps.

Ces forums permettent également de présenter et faire tester des aides techniques, notamment notre système « émetteur/récepteur », particulièrement intéressant dans cet environnement très bruyant.

Les personnes qui testent sont généralement conquises par la qualité du son reçu et l'amélioration de la compréhension qui en découle.

On le voit ces forums sont une vitrine pour l'association et permettent à quelques-uns d'espérer ne plus être seuls à trouver des moyens d'améliorer leur quotidien, et de pouvoir en parler librement.

Un grand merci aux adhérents qui ont consacré un temps pour accueillir les personnes venues prendre des informations.

Notre stand au forum de Vannes



Les Accessibles à Lorient les 15 et 16 novembre



ACTIVITES ADHERENTS

Projet 2025 : "Café-rencontres"

Suite aux riches et conviviales réunions d'échange organisées entre adhérents à Lorient en juin et à Vannes en septembre, le Conseil d'Administration souhaite pérenniser ces moments de partage en 2025.

Ces rencontres, organisées autour d'une collation, offriront l'opportunité de se réunir dans une ambiance chaleureuse, de rompre l'isolement pour certains, et d'échanger en toute bienveillance sur des sujets liés à la surdité. Ce sera également l'occasion de partager expériences et interrogations dans un cadre accueillant et respectueux.

Plus nous serons nombreux, plus ces moments promettent d'être enrichissants. Nous vous invitons donc à participer à ces « Café-rencontres » et à contribuer à leur convivialité.

En 2025, Isabelle et Mathilde proposeront des dates lors de permanences respectives à Vannes et Lorient. La fréquence des rencontres pourra être ajustée en fonction des échanges avec les participants. Par ailleurs, Cécile pourrait organiser des rencontres à Auray si des adhérents se montrent intéressés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si ces rencontres à Auray, Lorient ou Vannes vous intéressent, soit en tant que participant, soit pour en proposer une.

Nous avons hâte de vous retrouver pour ces instants de partage et de convivialité !

Succès pour le 1er café-rencontre : partage et convivialité

Mardi 3 décembre, le café-rencontre organisé par Mathilde a rassemblé onze participants à la Maison des associations de Lorient. Cette rencontre a tenu ses promesses en offrant un espace chaleureux et bienveillant pour échanger et partager.

Au fil de l'après-midi, certains ont eu la joie de retrouver des amis de longue date, tandis que d'autres découvraient pour la première fois d'autres membres de l'association. Ce moment de dialogue a également permis de répondre à des questions importantes sur les implants cochléaires et l'utilisation de la boucle magnétique et d'autres sujets qui suscitent souvent des interrogations parmi les malentendants comme les vertiges.

Au-delà de l'aspect informatif, le café-rencontre a joué un rôle clé dans la lutte contre l'isolement. Une participante a confié avoir trouvé dans cette rencontre un véritable souffle de réconfort et une opportunité de rompre la solitude.

Cette rencontre a été marquée par une ambiance chaleureuse, agrémentée par des boissons chaudes et de gâteaux apportés par des participants, ponctuée de discussions animées et de nombreux sourires. Le prochain café-rencontre aura lieu courant janvier ou février, toujours à la Maison des associations.



Slogan : "Un lieu de rencontre, de discussions et de sourires."

Quelques photos de rencontres adhérents à Vannes

Des rencontres entre adhérents ont eu lieu à Vannes lors de permanences « prolongées » avec d'anciens et de nouveaux adhérents, voici des photos de ces moments d'échange regroupant 8 à 10 adhérents :

JNA en mars 2024 à l'hôpital



Octobre 2024 : Maison des Associations



INFORMATIONS PRATIQUES

Sous-titre en direct sur France Info TV

Depuis début novembre, la chaîne France info devient accessible aux personnes sourdes et malentendantes grâce à un sous-titrage intégral et synchronisé de son antenne, disponible de 6h30 du matin à minuit.

Cela faisait 3 ans que la chaîne travaillait sur ce projet en collaboration avec sa filiale france.tv studio et France tv Access, leader du sous-titrage SME en France.

Pour y parvenir, des échanges permanents ont eu lieu avec des associations représentant les personnes sourdes et malentendantes, dont le retour d'expérience, notamment grâce à Jérémie Boroy et au CNCPh, a été un atout précieux.

France info devient ainsi la première chaîne d'information française accessible en continu à tous, avec des sous-titres totalement synchronisés pour une expérience optimale.

Cette offre de sous-titrage automatique complémentaire est disponible en exclusivité sur la plateforme france.tv : accessible sur le web, les smartphones Android et iOS, les TV connectées, ainsi que sur l'application france.tv, lorsque celle-ci est intégrée aux box des fournisseurs d'accès à Internet (FAI).
<https://www.france.tv/franceinfo/direct.html>

Cette fonctionnalité est également disponible sur l'application France info depuis la fin novembre.



Paramétrage à réaliser : sous-titre français (automatique) ou sous-titre malentendant



Voyages en train : Annonces accessibles sur téléphone

Lors de nos voyages en train, il est souvent bien compliqué de comprendre les messages diffusés durant le voyage. Pour ne manquer aucune annonce diffusée dans le train, il est possible de les recevoir directement par notification sur le téléphone en activant l'option « **Annonces à bord de votre train** ».

Il sera alors facile de retrouver à tout moment, les messages communiqués par le chef de bord durant le trajet : informations sur les services proposés, suivi de l'état du trafic, annonces de l'approche en gare, etc.

Ce service s'inscrit dans la poursuite du développement de la politique d'accessibilité du groupe SNCF Voyageurs afin de garantir l'accès à l'information pour tous les voyageurs quels que soient leurs handicaps.

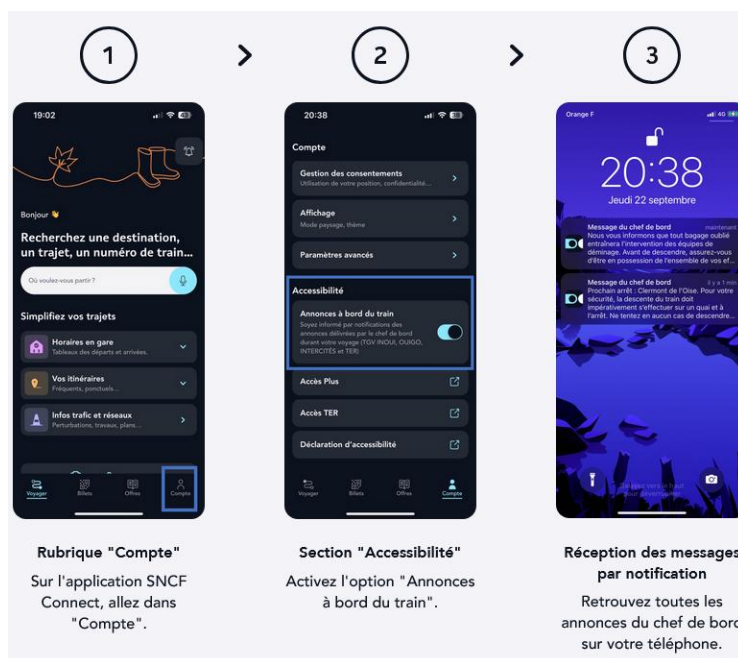
➤ Comment être notifié des messages du chef de bord

1 Rendez-vous dans la rubrique « Compte » sur l'application SNCF Connect.

2 Dans la partie « Accessibilité » située en bas de l'écran, appuyez sur l'onglet « Annonces à bord du train » pour activer l'option.

Le service est proposé pour les trajets en TGV INOUI, INTERCITÉS, OUIGO, et TER.

Pour en bénéficier, votre titre de transport doit être enregistré dans la rubrique « Billets » de l'application SNCF Connect.



Voir : <https://www.sncf-connect.com/aide/annonces-a-bord-du-train>

AGENDA

Date	Objet	Lieu
14 décembre 2024	Formation du CA sur le fonctionnement d'une association	Lorient
9 février 2025	Assemblée Générale suivie de la Galette des Rois	Auray
13 mars 2025	Journée Nationale de l'Audition	France
14/15 juin 2025	Week-end malentendants	Brest
Mai/juin	Sortie et pique-nique	A déterminer

Pensez à consulter :

le site Internet de l'association : <http://www.oreilleetvie.org>

la page Facebook : <https://www.facebook.com/OreilleEtVie/>

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan,

Membre du Bucodes SurdiFrance

Maison des Associations, Boîte n° 62

5 Place Louis Bonneaud, 56100 LORIENT

tél/fax 02 97 64 30 11 ; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet : <http://www.oreilleetvie.org>

Permanences

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Salle à préciser, sur rendez-vous actuellement

A Vannes, le 1^{er} jeudi du mois à la Maison des Associations de 17 à 18h, le 2^{ème} jeudi du mois à l'hôpital de 17 à 18h (hors vacances scolaires)